

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

D.I.C.R.I.M

DOCUMENT RESUME

ALLOUAGNE 62157

				
INONDATION	MOUVEMENT DE TERRAIN	TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES	SISMICITÉ	RISQUES INDUSTRIELS

EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE :

1. Abritez-vous.
2. Ecoutez la radio.
3. Respectez les consignes.
4. N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

JUILLET 2017

Pourquoi ce document ?

Les habitants de la commune d'ALLOUAGNE sont exposés à différents risques.

**Depuis 2004 les communes faisant l'objet d'un Plan de Prévention de Risque (P.P.R),
ont l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S).**

Le plan communal de sauvegarde (P.C.S) est transcrit dans 2 documents :

Le **Plan d'Action Communal en Cas d'Alerte ou P.A.C.C.A.L** qui décrit les moyens et les modes d'action de la commune pour réagir face aux risques en cas d'alerte.

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ou D.I.C.R.I.M** qui informe les habitants sur les risques auxquels ils sont exposés.

Le **D.I.C.R.I.M COMPLET** d'Allouagne comporte 40 pages. Le **D.I.C.R.I.M RÉSUMÉ** comporte 16 pages.

Ce qui change depuis 2004 ?

Depuis 2004 le citoyen est considéré comme le premier acteur de la sécurité civile.

Informés par le DICRIM le citoyen en général, l'habitant d'une commune en particulier deviennent conscients des aléas naturels et des dangers technologiques auxquels ils sont exposés.

Ils peuvent de ce fait devenir actifs.

- **Actif pour** se protéger, pour protéger leurs biens, pour protéger la collectivité et être solidaire.
- **Actif avant** l'événement en mettant en œuvre **les mesures de protection préventives**.
- **Actif pendant** l'événement en mettant en œuvre **les mesures de sauvegarde**.
- **Actif après** l'événement en participant au **retour d'expérience et à la reconstruction**.
- **Actif pour** se former et s'informer par tout autre moyen que le DICRIM.

En conséquence, toute alerte doit être suivie de mesures immédiates préventives à la charge des populations exposées à ce risque.

Dans l'urgence il est difficile d'avertir et de tenir au courant individuellement chaque personne du risque en cours et de son évolution.

En conséquence chaque personne doit se doter des moyens pour se tenir informée des risques :
radio, télévision, presse... internet

Le « D.I.C.R.I.M RÉSUMÉ » est distribué à chaque foyer.

Le « D.I.C.R.I.M COMPLET »

- **est disponible sur le site internet de la mairie.**
- **est consultable en mairie.**
- **fait l'objet, tous les deux ans, d'une révision suivie d'une réunion publique d'information.**

Le plan communal d'action en cas d'alerte (P.A.C.C.A.L), qui décrit les moyens et les modes d'action de la commune pour réagir face aux risques en cas d'alerte, **implique l'équipe municipale c'est à dire les employé.e.s de la commune et les élu.e.s. au service de la population. L'ampleur de la tâche nécessite que cette équipe soit aidée par des volontaires habitant la commune.**

• LES ALÉAS SUSCEPTIBLES DE SE PRODUIRE SUR LA COMMUNE

Les aléas naturels :

- Inondation
- Météorologique :
 - Forte précipitation
 - Vent violent
 - Orage et Foudre
 - Neige-verglas
 - Grand froid
 - Canicule
 - Sécheresse
- Séisme : risque faible sur ALLOUAGNE

Les dangers technologiques :

- Risque technologique
- Transport de marchandises dangereuses

Les autres aléas :

- Risque Sanitaire
- Attentat

LES BONS RÉFLEXES À ADAPTER SELON LES SITUATIONS

			
<p>Pour donner l'alerte Appeler les secours ou la mairie</p>	<p>Fermer les ouvertures : portes, fenêtres , aérations, soupirail.</p>	<p>Si nécessaire couper le gaz et l'électricité.. installer les équipements de secours.</p>	<p>Monter dans les étages et mettre à l'abri les documents personnels et administratifs</p>
			
<p>Se tenir informé : écouter la radio, la télévision pour connaître les consignes à suivre</p>	<p>Ne pas téléphoner Sauf pour donner l'alerte afin de libérer les lignes pour les secours.</p>	<p>S'éloigner des bâtiments endommagés (y compris votre habitation)</p>	<p>Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé (y compris votre habitation)</p>
			
<p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école. L'école les prend en charge.</p>	<p>Ne pas approcher les câbles électriques</p>	<p>Risque d'incendie Pas de flamme Pas d'étincelle</p>	<p>S'abriter sous les tables, en cas de risque sismique.</p>

LE RISQUE INONDATION

LES CONSEILS ET CONSIGNES DE SECURITE

Habitant une zone inondable il est important de se préparer à une éventuelle récurrence de l'événement.

- Il est nécessaire de modifier son habitat pour le rendre moins vulnérable,
- de l'équiper pour être capable de mieux résister,
- d'avoir envisagé l'organisation d'une éventuelle évacuation.

Les bons réflexes à avoir lors des inondations / orages / fortes précipitations, permettent de se mettre en sécurité face au risque.

➤ À titre indicatif : **MESURES PRÉVENTIVES AVANT L'ÉVÉNEMENT :**

Des mesures peuvent être mises en place sur votre bâti afin de le rendre moins sensible aux inondations et ainsi en réduire les dommages :

- pose de batardeaux (plaques de bois/métal étanches à l'eau) sur les ouvertures (portes, fenêtres, aérations, soupirail...).
- **Rehausse** des installations électriques (prises....).
- **Rehausse** des bouches d'aération et / soupirail.
- **Rehausse** et installation en hauteur du maximum d'équipements : machine à laver, réfrigérateur, four, tondeuse à gazon, outillage ..etc.
- Réfections des murs, sols, enduits, cloisons ; à l'aide de matériaux moins sensibles à l'eau.
- Pose de clapet « anti retour » sur les conduits d'évacuation des eaux usées.. etc.
- **Stocker** les documents précieux (administratifs et personnels) à l'étage ou en hauteur.
- **Stocker** les produits toxiques en hauteur.
- **En prévision des coupures d'électricité** s'équiper :
 - d'un téléphone fixe fonctionnant sans courant électrique.
 - d'éclairage de secours etc..
- ❖ **Révision** des gouttières et chéneaux.







● À titre indicatif : **MESURES PRÉVENTIVES EN CAS D'ALERTE POUR :**

Crue / inondation / orage / forte précipitation.

Par précaution faire de même en cas d'absences prolongées

- Dès la réception de l'alerte vigilance météorologique mettre les véhicules en sécurité sur des points hauts.
- Mettre en place les systèmes de protection des ouvertures.
- Pré-positionner les éclairages et autres dispositifs de secours.
- Mettre à l'abri en hauteur les documents et équipements.
- Préparer les bottes ou cuissardes, vêtements de pluie.
- Se tenir informé de l'évolution de l'événement en cours.
- Se préparer à une éventuelle évacuation.

Les consignes de sécurité en cas d'inondation

			
<p>Se tenir informé : écouter la radio, la télévision pour connaître les consignes à suivre</p>	<p>Si nécessaire couper le gaz et l'électricité.. installer les équipements de secours.</p>	<p>Fermer les ouvertures : portes, fenêtres , aérations, soupirail.</p>	<p>Monter dans les étages et mettre à l'abri les documents personnels et administratifs</p>
			
<p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école. L'école les prend en charge.</p>		<p>Ne pas téléphoner Sauf pour donner l'alerte afin de libérer les lignes pour les secours.</p>	

POUR SE TENIR AU COURANT SUR L'ÉVÉNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE À VENIR OU EN COURS

Site internet **MÉTÉOFRANCE**

ou

Tel n° 3250

<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/allouagne/62157#>

Rubrique VIGILANCE METEO : bulletin de vigilance

Météo France Météo Outremer Comprendre Open Data Offres et Services Autres sites

A+ A-

Météo et climat

Accueil France Montagne Plages Marine Monde Climat Modèles Trafic routier

Prévisions métropole Bulletin France Observations Va-t-il pleuvoir dans l'heure ? Animations satellite et radar Prévisions outre-mer

Accueil > France > Prévisions métropole > Météo Hauts-de-France > Météo Pas-de-Calais > Météo Allouagne

Vigilance Météo

Phénomènes dangereux

<<< Consultez la carte

► Vigicruves ► Bison futé

Prévisions

Favoris Météo (0/5)

Dernières villes consultées

ACTUALITÉS

- Week-end instable puis chaleur estivale
- Dossier : les orages
- Avril : ensoleillé et très peu arrosé

3250 Vos prévisions par téléphone

Plus d'infos grâce à un expert météo proche de vous

32 50 Service 2,99 € / appel • prix appel

Informations spéciales

Alerte cyclonique sur Futuna

METEO ALLOUAGNE (62157)

Prévisions météo actualisées à 22h57

Pas de précipitations prévues dans l'heure (de 23h20 à 00h20)

Jeu 11 mai

06h07 21h22

21h51 07h00

Sainte Estelle

METEO A 7 JOURS

EVOLUTION METEO A 14 JOURS

Afficher les détails (précipitations, orage...)

Légende

jeudi 11	vendredi 12	samedi 13	dimanche 14	lundi 15	mardi 16	mercredi 17
3°C / 24°C	10°C / 20°C	10°C / 19°C	9°C / 18°C	7°C / 19°C	11°C / 23°C	12°C / 25°C
Averses orageuses	Risque d'orages	Rares averses	Rares averses	Éclaircies	Éclaircies	Ensoleillé
UV 5	UV 6	UV 5	UV 5			

NOS SERVICES AUX PARTICULIERS

- Le certificat d'intempéries
- Le document officiel
- Prévi Info
- Prévisions à 10 jours sur votre département
- Rose des vents
- Les statistiques de vent à la station météo

Rubrique PREVISION DE PLUIE DANS L'HEURE

QU'EST CE QUE LA VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ?

La Vigilance météorologique est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger.

La Vigilance est également destinée aux services de la sécurité civile et aux autorités sanitaires qui peuvent ainsi alerter et mobiliser respectivement les équipes d'intervention et les professionnels et structures de santé.

Une carte de France

La Vigilance météorologique est composée d'une carte de la France métropolitaine actualisée au moins deux fois par jour à 6h et 16h. Elle signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les prochaines 24 heures.

Quatre couleurs pour quatre niveaux de vigilance

Chaque département est coloré en vert, jaune, orange ou rouge, selon la situation météorologique et le niveau de vigilance nécessaire. En cas de vigilance pour vagues-submersion, le littoral des départements côtiers concernés est également coloré. Si un changement notable intervient, la carte peut être réactualisée à tout moment.

En cas de phénomène dangereux de forte intensité, la zone concernée apparaît en orange. En cas de phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle, la zone concernée apparaît cette fois en rouge.

En vigilance orange ou rouge, un pictogramme précise sur la carte le type de phénomène prévu : vent violent, vagues-submersion, pluie-inondation, inondation, orages, neige/verglas, avalanches, canicule, grand froid.

Des bulletins de vigilance

En vigilance orange ou rouge, la carte est accompagnée de bulletins de vigilance, actualisés aussi souvent que nécessaire. Ils précisent l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin, ainsi que les **conséquences possibles** de ce phénomène et les **conseils de comportement** définis par les pouvoirs publics.

Pour accéder aux bulletins de vigilance, il suffit de cliquer sur le département concerné ou le littoral des départements côtiers.

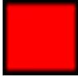
Où trouver la carte de vigilance ?


La carte et les bulletins de vigilance sont consultables en permanence sur meteofrance.com .


En situation orange ou rouge, les services téléphoniques de Météo-France reprennent l'information.


Les médias reçoivent également ces éléments et peuvent communiquer une information spéciale en cas de danger.

Quatre couleurs pour quatre niveaux de vigilance

-  **Une vigilance absolue s'impose.** Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

-  **Soyez très vigilants.** Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

-  **Soyez attentifs.** Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. orage d'été, montée des eaux, etc.) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

-  **Pas de vigilance particulière.**

Dans le Pas-de-Calais, de 2006 à 2016 (11 ans),
Météo France dénombre 39 « alertes orange »
pour orage et /ou forte précipitation.
7 alertes en 2016 : 5 en mai, 1 en juin et 1 en novembre.

RISQUE VENT VIOLENT

Conséquences possibles

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés. Des branches d'arbres risquent de se rompre.

Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés.

Des inondations importantes peuvent être à craindre aux abords des estuaires.

À titre indicatif : MESURES PRÉVENTIVES AVANT L'ÉVÉNEMENT :

Des mesures doivent être mises en place sur votre maison afin de la rendre moins sensible aux vents violents et ainsi d'en réduire les dommages mais aussi ceux causés aux autres habitations ou personnes:

- Révision des cheminées et de la toiture de l'habitation et des annexes : garages / abris de jardin..
- Fixer solidement ou mettre à l'abri tout ce qui est susceptible de devenir un projectile sous l'effet du vent.
- Entretien régulier des arbres et plantations.
- Prévoir des éclairages de secours et une réserve pour l'eau potable.

À titre indicatif : MESURES PRÉVENTIVES EN CAS D'ALERTE « VENT VIOLENT ».

Limitez vos déplacements.

Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

Prévoyez des éclairages de secours et remplissez votre réserve d'eau potable.

N'intervenez pas sur les toitures.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

LE RISQUE ATTENTAT

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER
si c'est impossible
2/ SE CACHER

Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

2 Eteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER
 ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
 - Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus de renseignements :

LE DOSSIER d'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS complet est consultable en Mairie et sur le site internet de la Mairie :

<http://www.ville-allouagne.fr/vie-communale.php>

Radios officielles

France Bleu Nord • Lille • 87.8 MHz

France Inter • 103.7MHz

Informations météo officielles

Météo France : ☎ 32 50

Météo France : www.meteo.fr

Sites Internet

Informations crues : www.vigicrues.gouv.fr

EPTB-LYS (SYMSAGEL) : www.sage-lys.net

Portail national de la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

www.developpement-durable.gouv.fr (onglet prévention des risques)

Programme National de Prévention du Risque Sismique : www.planseisme.fr

Bureau de Recherches Géologiques et Minières : www.argiles.fr ; www.sisfrance.net

Bureau Central Sismologique Français : www.franceseisme.fr

Service Public de la diffusion du Droit (accès aux textes réglementaires) : www.legifrance.gouv.fr

Comment reconnaître le signal national d'alerte : www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte/Comment-reconnaitre-le-signal-national-d-alerte

COMMENT DONNER L'ALERTE ?

TEMOIN

RESTEZ CALME !



**S'éloigner
de la zone dangereuse**



**Appeler les secours en
priorité
ou la Mairie si nécessaire**

MAIRIE :

 : 03.21.54.07.90

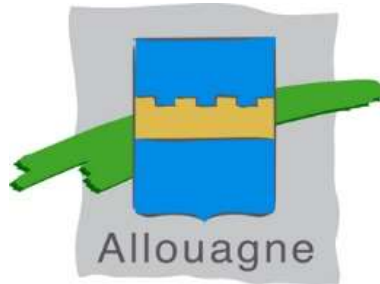
ASTREINTE : 06 73 71 81 10

SMS malentendant : 114

GENDARMERIE  **POLICE : 17**

 **POMPIERS : 18**

 **SAMU : 15 ou 112**



Ce document a été réalisé par un groupe de travail constitué de technicien.nes et d'él.u.e.s municipaux.

Il a été élaboré en partenariat avec le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys



Il rassemble des extraits choisis d'un document complet intitulé DICRIM COMPLET.

Son contenu évoluera en fonction des expériences futures.

De ce fait il n'est pas contractuel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.